

Compte-rendu Réunion de Conseil du 16 septembre 2024

Subventions accordées

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 50 € à l'AFM Téléthon (délégation du Cher) pour 2025 et 25 € aux Pompiers Humanitaires (groupe de secours catastrophe) pour 2025.

Le CCAS a décidé d'attribuer un montant de 150 € au dispositif Fonds de Solidarité Logement.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'Entreprise ROBINEAU pour une somme totale de 34 071 € TTC pour le Chemin de la Chèvre (somme à partager entre les communes de Menetou-Râtel et Verdigny).

Le recensement de la population de la commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.